

Jeunesse

En décembre 2016, les élus de la Communauté de Communes ont voté un projet jeunesse communautaire visant à "permettre à chaque jeune d'être autonome sur son territoire".

Il cible les jeunes de 11 à 25 ans et tend à développer des actions en complémentarité avec l'existant, de manière transversale, sur des thématiques multiples : avenir professionnel, logement, mobilité, loisirs, santé, ouverture citoyenne et communication.

Trois grandes orientations ont été définies par les élus :

L'axe 1 : Soutenir et développer des actions à destination et avec les jeunes

L'axe 2 : Soutenir et développer des actions à destination et avec les acteurs

L'axe 3 : Soutenir et développer des actions à destination et avec les parents

Point Information Jeunesse (PIJ)

Le PIJ offre une première réponse dans des domaines qui touchent de très près l'individu dans sa vie quotidienne et ce avec des informations pratiques et actualisées; une aide technique et pédagogique aussi bien pour l'élaboration ou la concrétisation d'un projet, qu'au niveau de l'informatique et de ses outils (traitement de texte, navigation sur internet, rédaction de documents...) et une écoute, une possibilité de dialoguer, d'échanger, de formuler des propositions et de rencontrer des professionnels ou des acteurs locaux.

Au PIJ convergent des informations locales, départementales, régionales, nationales et internationales, sur (entre autres !) les thèmes suivants :

- L'emploi et les jobs d'été
- Les métiers, les formations...
- La scolarité : son organisation, les cursus, les bourses...
- La santé : sexualité, alimentation, conduites à risques... ;
- Le logement : le logement des jeunes... et des moins jeunes ! , les différents dispositifs d'aide, le logement d'urgence... ;
- La vie quotidienne : les démarches administratives, les droits de l'individu... ;
- La vie associative, citoyenne : comment créer une association ? les aides à projets ; les droits du citoyen, le vote, ... ;
- Les loisirs, la culture : fiches de présentation d'activités manuelles, artistiques ou sportives, lieux de pratique et organismes qui les proposent dans la région et au-delà ; annonces des événements locaux, ... ;
- Les vacances, les séjours à l'étranger : séjours linguistiques, voyages touristiques, au pair, volontariat ; les destinations, les différentes démarches, les moyens de transports...

Pour qui ? POUR TOUS ! Pour les jeunes (collégiens, étudiants, demandeurs d'emploi ...), mais aussi pour les parents, professeurs, éducateurs, animateurs, membres d'associations, élus ou simples citoyens.

Avec quels moyens ?

De la documentation papier : classeurs, brochures, affiches, flyers, revues spécialisées...

Un espace informatique comportant 3 ordinateurs avec accès à internet et une imprimante : pour la consultation internet (accès gratuit) : recherche d'offres d'emplois, d'école, de renseignements pratiques, d'informations culturelles, ... pour la création de documents : curriculum vitae, lettre de motivation, rapport de stage,... et la consultation de la documentation version web.



Aide au BAFA

La Communauté de Communes aide à financer la formation BAFA (session théorique ou session d'approfondissement).

Le PIJ vous renseignera sur toutes vos questions concernant le BAFA.

Aide au BNSSA

La Communauté de Communes aide à financer la formation BNSSA (Le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).

Plus d'informations [ici](#).

Logement des jeunes

Dans le cadre de son PLH, la CCPA soutient l'association AILLOJ pour accompagner les jeunes du Pays de l'Arbresle dans leur recherche de logements.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir des conseils, vous pouvez contacter l'association AILLOJ au 04.72.69.02.03 ou 06.70.24.70.14. Ils sont situés au 23 Rue Gabriel Péri, 69100 Villeurbanne. Des permanences sont tenues au Point Information Jeunesse un mercredi et un vendredi par mois.

[Planning des permanences 2020.](#)

Réseaux jeunesse

La CCPA anime deux réseaux jeunesse depuis 2020 : le RAJPA et le collectif de prévention. Ces réseaux étaient jusqu'alors animés par la MJC de L'Arbresle ; ils ont pour public cible les jeunes entre 11 et 25 ans.

- Le **RAJPA** (Réseau des animateurs Jeunesse du Pays de L'Arbresle) rassemble les structures d'animation du territoire de la CCPA : MJC, Léo Lagrange, Alpha3A, ALSH communaux, Poly gones... Ce réseau permet de favoriser les échanges entre structures par le biais d'activités et de projets d'animation communs ; il permet aussi aux animateurs de mutualiser leurs idées, leurs informations et leurs moyens à l'échelle du territoire.
- Le **collectif de prévention et de lutte contre les discriminations** œuvre pour le développement d'actions à destination des jeunes et des professionnels jeunesse du territoire, sur des thématiques larges : prévention des addictions, réduction des risques, lutte contre les discriminations, sensibilisation à l'usage de nouvelles technologies, communication non violente... Il réunit les établissements scolaires, les structures jeunesse du RAJPA, la prévention spécialisée, les services médico-sociaux... Toute structure qui intervient sur le territoire et qui contribue aux réflexions sur les sujets précités, peut participer au collectif.